



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU HAUT-RHIN

PRÉFECTURE

Direction des collectivités locales et des  
procédures publiques

Bureau des enquêtes publiques et  
installations classées

AXR

## LE PREFET DU HAUT-RHIN COMMUNIQUE

Par arrêté préfectoral du **16 JAN. 2017**, le préfet du Haut-Rhin a procédé au transfert de l'autorisation accordée à la société Marx Spaenlin Sométalor, à la société ESKA, pour son installation de « stockage et broyage de véhicules hors d'usage préalablement démontés et dépollués », sise 42 avenue de Suisse à Illzach (68110).

Le texte intégral de cet arrêté peut être consulté à la préfecture du Haut-Rhin (Direction des collectivités locales et des procédures publiques - bureau des enquêtes publiques et installations classées) ainsi qu'à la mairie d'Illzach pendant les heures d'ouverture des bureaux.